

---

Adresse de l'agent national du district de Rozoy (Seine-et-Marne)  
qui informe d'un trait de patriotisme dans la commune de Guérard,  
lors de la séance du 30 messidor an II (18 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de l'agent national du district de Rozoy (Seine-et-Marne) qui informe d'un trait de patriotisme dans la commune de Guérard, lors de la séance du 30 messidor an II (18 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 279;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_23883\\_t1\\_0279\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23883_t1_0279_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

## 20

Les administrateurs de Roc-Libre, département des Ardennes, adressent à la Convention nationale l'état des biens nationaux et d'émigrés, vendus dans leur district depuis le 23 brumaire jusqu'au premier messidor. Cet état donne le résultat suivant : des biens nationaux, estimés 278,538 liv. 18 sols, ont été vendus 883,710 liv., ce qui fait au-delà de l'estimation 605,15 liv. 2 sols; des biens d'émigrés, estimés 914,579 liv. 3 sols 4 deniers, ont été vendus 2,208,109 liv.; ce qui excède l'estimation de 1,293,529 liv. 16 s. 8 deniers.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (1).

## 21

La société populaire de La Clayette, département de Saône-et-Loire, remercie la Convention nationale de son décret du 18 floréal; lui rend compte de la fête à l'Être-Suprême qui a été célébrée le 20 prairial; l'invite à continuer ses salutaires travaux, et la félicite, en son nom, et au nom des communes du canton, sur l'énergie et la fermeté qu'elle montre pour faire triompher la cause de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[La Clayette, 9 mess. II] (3).

« Citoyen President,

La Convention Nationale en rappelant à l'humanité l'existence de l'Être Suprême, et l'immortalité de l'ame, a confondu tous les préjugés du fanatisme, et a rallié tous les esprits autour de la saine morale et de la vertu, qui sont à l'ordre du jour.

L'établissement des fêtes à l'Être Suprême, sont dignes des hommages qui doivent lui être rendus; celle du 20 Prairial a été célébrée dans le Canton avec toute la pompe dont l'on a pu accompagner cette auguste cérémonie.

La Société populaire qui a surveillé cette fête, a vu avec plaisir les citoyens des différentes communes y assister; qu'elle a inspirée un nouveau caractère de civisme, de sagesse et de vertu dans tous les esprits; et qu'elle a rassuré tous ceux qui avoient été égarés par le fanatisme.

Continués magistrats du peuple vos pénibles et salutaires travaux, nous sommes tous debouts pour les faire respecter par tous les ennemis du bien public.

La Société populaire en son nom, et au nom des communes du Canton, vous félicite de l'énergie, du courage, et de la fermeté que vous continués d'apporter pour faire triompher la cause de la Liberté; elle jurera continuellement de propager vos

(1) P.V., XLI, 323. *J. Sablier*, n° 1445; *Débats*, n° 670; *M.U.*, XLII, 72-73.

(2) P.V., XLI, 323.

(3) C 310, pl. 1212, p. 11. Mentionné par *J. Sablier*, n° 1445 sous le nom de Castaillet.

principes, et de faire mettre les loix à exécution.  
Vive la République vive la montagne! ».

GUIFFROY, LOUVRIER, GUILLOUD

## 22

L'agent national du district de Rozoy, département de Seine-et-Marne, fait connoître à la Convention un trait qui distingue le patriotisme de la commune de Guérard, canton de Faremoutiers : un hussard en station pour activer la réquisition des grains, y a perdu son cheval; la commune instruite de cet événement, s'est réunie en assemblée générale et a arrêté à l'unanimité qu'il seroit remplacé à ses frais.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Rozoy, 20 mess. II] (2).

« Citoyens Représentants,

L'esprit public dans ce district s'épure et prend ce caractère qui ne convient qu'à de vrais républicains; les citoyens commencent à sentir tous les prix des traits généreux et de désintéressement. L'administration ayant envoyé dernièrement plusieurs hussards en station à Rozoy, dans les communes de son ressort pour y activer les réquisitions de grains, celui qui est allé dans celle de Guérard, canton de Faremoutier, y a perdu son cheval. La Commune instruite de cet événement s'est aussitôt réunie en assemblée générale, et elle a arrêté à l'unanimité qu'il seroit remplacé à ses frais et en a fait conduire un à ce District pour y être estimé. Ce fait qui sans doute distingue le Patriotisme des citoyens de cette commune ne peut rester ignoré, c'est un hommage que je m'empresse de lui rendre en vous le faisant connoître. Vous verrez par cet exemple que bien loin que les citoyens de ce district cherchent à retarder l'effet des réquisitions; ils aiment à faire des sacrifices pour procurer les moyens de les accélérer. S. et F. »

VINCENT

## 23

Les administrateurs du district de Vire, département du Calvados, annoncent qu'ils viennent d'envoyer au caissier de la monnaie à Paris, par la voie de la messagerie, 554 marcs 2 onces 4 gros d'argenterie d'église. C'est le septième envoi, disent-ils; bientôt nous ferons passer le surplus afin d'ôter à nos administrés tout souvenir du fanatisme et de la superstition des prêtres.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (3).

(1) P.V., XLI, 324. *Débats*, n° 670; *M.U.*, XLII, 73; *J. Fr.*, n° 665 (*sic pour* 666).

(2) C 309, pl. 1201, p. 30.

(3) P.V., XLI, 324. *J. Fr.*, n° 662; *J. Sablier*, n° 1445.